L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 17 NOVEMBRE 1847.

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE. No. 91 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 16 NOVEMBRE.

ELECTIONS DE LA LOUISIANE.

Nous avons encore, mais sans doute pour la dernière fois, à modifier les chiffres que nous avons donnés sur la composition de la Législature. Nous avons appris hier d'une personne appartenant au parti démocrate et qui arrivait de Monroe, que la paroisse Union a en effet élu un démocrate à la Chambre; mais que Jackson où nous n'avions jamais rêvé un succès, a choisi un Représentant whig. Le caractère de la personne de qui nous tenons ces renseignements, nous autorise à croire à leur authenticité. On assure aussi positivement, et la chose doit être vraie, que les paroisses Caddo et Calcasieu ont chacune élu un démocrate, tandis que celle de Bossier a choisi un whig. La Chambre se compose donc maintenant de 51 whigs et de 47 démocrates, c'est à dire que les whigs ont dans ce corps une majorité de QUATRE voix. Le Sénat de son côté donnant une majorité de DEUX voix à nos adversaires, nous aurons encore en session réuni la prépondérance par DEUX voix.

Ce résultat, bien entendu, n'existe que si les retours que nous possédons sont exacts: tous, ne faut pas l'oublier, ne sont pas officiels; mais ce qui nous porte à y avoir confiance, c'est la voie par laquelle la plupart d'entre eux nous sont venus; c'est aussi le *post scriptum* que nous trouvons dans le *Courrier* d'hier. Il faut que notre confrère soit bien assuré que le désavantage des locofocos est bien réel et bien authentique pour s'exprimer comme il le fait. Voici ses propres paroles:

"P. S. Nous sommes battus. Les retours arrivés depuis que nous avons écrit ce qui précède sont trop favorables aux whigs pour nous laisser l'espoir d'une majorité en scrutin conjoint. Bossier a élu un whig, grâce à l'influence d'un puissant démocrate qui a [illegible] son élection; et dans Jackson, c'est un whig, et non un démocrate qui a été nommé. Les whigs auront 51 membres dans la chambre, ce qui leur donne une majorité de 2 voix dans les deux chambres réunies en scrutin général."

INFLUENCE DES DERNIÈRES NOUVELLES.

Nous avons examiné avec soin quelques-unes des principales feuilles du Nord afin d'y connaître l'impression qu'ont produite les désastreuses nouvelles commerciales venues par le *Caledonia*, et les craintes qu'elles peuvent inspirer pour l'avenir. Presque toutes ces journaux [illegible] s'accordent à penser que l'effet immédiat des derniers désastres ne sera pas très fort, mais qu'une réaction ultérieure n'est pas improbable. Ils recommandent donc la plus grande prudence dans la direction des affaires.

Voici d'abord comme s'exprime l'*Express* de New-York bonne autorité en ces matières:

"Les affaires ont suivi un cours tel que bien peu d'engagements arrivent en ce moment à échéance, et que bien peu, en tout état de cause, courent le risque de ne pas être remplis avec honneur. Un fort petit nombre de banquiers de Londres ont succombé, et c'est à peine si on en compte deux ou trois qui soient en relation avec ce pays, de sorte qu'il n'est revenu aucun billet d'une grande importance. Il ne faut point cependant se dissimuler que, bien que nos négociants n'aient pas à souffrir directement, le pays toutefois aura quelque perte à subir. L'Angleterre consomme une masse considérable de nos produits. Eût-elle été dans un état de prospérité, elle n'en aurait eu pas plus cette année [illegible] que l'année dernière; à plus forte raison en demandera-t-elle moins dans les circonstances présentes. De là évidemment absence de bénéfices, sinon perte réelle pour nous."

Le *Ledger* de Philadelphie craint fort que nous n'ayons à parfaire en espèces la différence qui va exister entre nos importations et nos exportations; [illegible] nous expédierons ne suffira sans doute point à couvrir le montant des articles manufacturés que nous aurons achetés. L'exportation des céréales [illegible] considérable, ne formera pas, [illegible] craint, compensation à la diminution éprouvée par l'exportation du coton. "Il faudra donc, dit le *Ledger*, porter un œil vigilant sur notre circulation monétaire. Il faudra montrer une grande économie dans toutes nos transactions, et, tout en sympathisant avec les souffrances de nos frères d'Europe, nous devons avant tout songer d'abord à nos propres intérêts."

Le *Herald* de New-York [illegible] également [illegible] crédit [illegible] commerciale [illegible] "Il est impossible en ce moment de prévoir quelles seront sur notre commerce les conséquences ultérieures des nouvelles [illegible] qui viennent d'être [illegible] Angleterre. Diverses maisons de New-York [illegible] des autres villes de l'Union, peuvent perdre plus ou moins, mais il faudra du tems pour décider s'il en adviendra pour nous des résultats désastreux. Nous ne croyons [illegible] aucun effet immédiat. Il est possible, il est même fort probable que le contre-coup [illegible] affaires commerciales, [illegible] ne sera réellement sensible que dans quelques mois, [illegible] serait donc bon d'opérer en tout avec une prudence extrême."

Les intérêts de ce côté de l'Océan sont [illegible] parfaitement avertis, c'est à eux de se tenir sur leurs gardes, c'est à eux d'apporter de la prudence dans leurs opérations, de bien mesurer [illegible] entreprises sur leurs moyens et de ne pas abuser du système de crédit. Si la crise vient, [illegible] nous trouve préparés à la subir, elle ne [illegible] alors que légère et de peu de durée.

THEATRE D'ORLEANS.

OUVERTURE.

L'ouverture de ce théâtre a lieu demain soir par la reprise de la *Dame Blanche* et celle de la *Marraine*. Sept débuts ont lieu dans l'opéra et le vaudeville. MM. Montobry, Alfonse et Sage, Mmes Pouzol, Lecourt et Sage. Ce n'est pas tout pour une première fois, qu'en dites vous? Le public sera bien peu curieux s'il n'encombre pas demain soir la salle d'Orléans du rez de chaussée aux combles.

HAVANE.—Nous trouvons dans le *Faro Industrial* du 9 courant la liste des passagers venus à bord du vapeur anglais *Forth*, de Vera Cruz et Tampico. Le général Santa-Anna n'y était pas compris, malgré ce que les journaux du Mexique avaient dit de son évasion.

LE SÉNATEUR HANNEGAN.—E. McDonald, de Crawfordsville, Indiana, gardait rancune au sénateur Hannegan, parce que celui-ci, dans une rixe, l'avait outrageusement fait jeter dans [illegible]. Un an déjà s'était écoulé depuis cette époque; mais McDonald avait juré de se venger, la première fois qu'il rencontrerait M. Hannegan. Il ne le manqua pas en effet, l'ayant aperçu il s'élança sur lui, le terrassa et le foula aux pieds. M. Hannegan, délivré de son adversaire, courut chercher un fusil et revint pour se venger, mais McDonald s'était échappé. Il est à craindre que la chose n'en reste pas là.

PROJETS DE L'ADMINISTRATION.—Le Président, si l'on en croit une correspondance publiée par le *Ledger*, n'adoptera en aucune façon le système de [illegible] qui serait fort onéreux et qui équivaudrait, selon lui, à un abandon des avantages déjà obtenus. "Il ne vise pas non plus à la conquête intégrale du Mexique, pourvu que ce pays fasse la paix à temps; mais si les circonstances l'y obligent, l'Exécutif est disposé à faire [illegible] *cela dût-il entraîner la soumission complète et l'anéantissement de l'ennemi*. Le châtiment du Mexique sera en raison directe de ses offenses et de son entêtement." Voilà ce que dit la correspondance du *Ledger*, et cela s'accorde assez bien, comme on le voit, avec une correspondance du *Sun* que nous citions dernièrement.

LIBERIA.—La petite république noire de Liberia, qui relevait quelque peu des Etats-Unis, a été déclarée tout à fait indépendante, dans le courant de septembre. Ce fait a été officiellement notifié par le gouverneur Roberts au lieutenant Bell, commandant le brick des Etats-Unis *Boxer*, qui s'est empressé de transmettre la notification au commodore Read, par lequel elle a été transmise au gouvernement de Washington.

GEORGIE.—Les membres whigs de la Législature géorgienne se sont réunis en caucus et ont désigné comme candidats à la place de sénateurs des Etats-Unis, MM. BERRIEN & DAWSON. Il était difficile de faire deux choix meilleurs, et il est probable que la Législature les ratifiera.

LA COUR MARTIALE qui juge le colonel Frémont n'a pas siégé le 6, à cause de la triste nouvelle reçue par l'un des membres, le colonel Churchill, dont le fils, on se le rappelle, est mort [illegible] de la fièvre jaune à Pointe Isabelle. Elle ne s'est réunie de nouveau que le 8, et l'interrogatoire du général Kearny y a continué. Ce témoin y a établi par des pièces le droit qu'il avait de commander en Californie; puis on est entré dans l'éclaircissement de certains faits qui n'offrent que peu d'intérêt pour nous.

VITESSE TÉLÉGRAPHIQUE.—Les nouvelles du *Caledonia*, arrivées à Boston le 5, ont été expédiées immédiatement par télégraphe à New-York et à Buffalo où elles ont paru le jour même. Le lendemain matin elles paraissaient dans les journaux de Montréal. Il ne faut pas oublier que par le télégraphe, Montréal est à 946 milles de New-York.

M. WOODBURY n'a pas été, comme on aurait pu s'y attendre, recommandé pour la candidature présidentielle par la convention des Etats locofocos du New-Hampshire. Cette Convention s'est contentée de nommer un délégué à la Convention nationale pour y soutenir M. Woodbury, et désigner comme candidat pour gouverneur à la prochaine élection, l'hon. Williams, gouverneur actuel.

Chronique Locale.

☞ Le grand jury se réunit ce matin.

☞ L'avocat général s'est adressé hier au juge McHenry, au sujet de l'affaire, et a demandé que M. Jules Lavergne, sur lequel pesait une inculpation de blessures, fût admis à retirer son cautionnement et à se considérer comme parfaitement libre. La cour a immédiatement acquiescé à cette demande.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Les prévenus dont voici les noms: John Baker dit John Henderson, James Cosgrove, John Lyons, John Donnell, Patrick Heffen, Simon Myers, W. H. Hays Lewis DeBlong et Thomas Mullen ont assisté hier matin à leur acte d'accusation. Ils se sont tous déclarés innocents de l'inculpation de vol qui pèse contre eux. Dolly Miller s'est reconnu coupable de ce délit. Il sera sentencié dans quelques jours.—A. J. Fallon, mis en jugement pour voies de fait, a été déclaré coupable.—Pinque Fix, accusé de vol, et Eugène Paysan, de voies de fait, ont été acquittés.

1ÈRE MUNICIPALITÉ.—M. J. Génois a résigné, on le sait, ses fonctions de recorder: en attendant qu'il retire sa lettre de résignation ou qu'il se soumette à une nouvelle élection, M. Baille remplira les devoirs de ce magistrat. Il siégeait hier et recevait les plaintes. M. Bourdin, capitaine du navire français le Pécatore, a dénoncé un nommé Cheri Peppino; celui-ci est accusé d'avoir cherché à commettre un vol à bord du Pécatore, et d'avoir en outre engagé l'équipage de ce navire à déserter. Un mandat d'arrêt a été décerné contre le prévenu.

RECORDER BALDWIN.—Andrew McCormick, prévenu de voies de fait sur la personne de M. Anthony Mernier, comparaissait hier devant le recorder Baldwin; il a été envoyé à la Cour criminelle, ainsi que le nommé George Williams, inculpé de tentative de vol.

☞ Nous avons annoncé hier la mort de M. W. C. Sargeant. Le jury d'enquête avait cru reconnaître des symptômes d'empoisonnement, et la police de la première municipalité avait immédiatement arrêté la femme Silvey Sarah Smith, qui demeurait dans le même hôtel que le défunt et sur laquelle planaient certains soupçons. Cependant, le Dr. Bradner, chargé de l'autopsie du cadavre, a écrit hier au recorder Baldwin qu'il avait soumis l'estomac à une nouvelle analyse, plus exacte que la première, et qu'il demeurait maintenant convaincu de son erreur; il n'y a pas eu d'empoisonnement; il paraît, au contraire, certain que Sargeant a succombé à une attaque d'apoplexie.—Par suite de cette nouvelle décision, il devenait impossible de rechercher des coupables. La femme Smith a été par conséquent mise en liberté.

ENQUÊTE.—Le coroner Spedden a tenu hier une enquête sur le corps d'un homme nommé Thomas Smith, mort subitement lundi dernier [illegible] à la dernière traverse de Donaldsonville à bord du vapeur *Majestic*. Le jury d'enquête a déclaré que le défunt avait succombé à une fièvre cérébrale.

SUICIDE.—Le coroner a tenu hier une enquête sur le corps d'une esclave nommée Helen, âgée d'environ 25 ans et appartenant à M. Jourdan. Cette malheureuse s'est pendue dans une maison de la rue St Louis, entre Bourbon et Dauphine. Elle était adonnée à l'ivrognerie.

RIXE.—Hier, vers dix heures du matin, deux [illegible] en conseil de la 3e Municipalité, [illegible] de querelle en face du bureau du recorder Seuzeneau, l'un d'eux a frappé son adversaire d'un coup de canne. Celui-ci s'apprêtait à riposter, et la rixe se fût peut-être terminée fatalement, mais le capitaine Mazerat est intervenu et a mis les deux jeunes gens en état d'arrestation. Le recorder Seuzeneau, devant lequel ils comparaissaient un instant après, leur a fait fournir un cautionnement de $500 chacun.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No 2.—Le Conseil s'est réuni hier soir sous la présidence du recorder Baldwin.

D'après le rapport hebdomadaire du trésorier, les recettes de la semaine se sont élevées à la somme de $9,327 28, les dépenses à 7,389 06; ce qui laisse une balance dans le trésor municipal de $1,938 22.

Le secrétaire donne lecture d'un message du maire, transmettant une copie d'une résolution passée par le Conseil général, recommandant aux différentes municipalités de nommer un comité spécial chargé de faire les arrangements nécessaires pour la réception de nos braves soldats qui sont attendus journellement dans notre ville. Le Conseil réfère à un comité spécial, la recommandation du Conseil général.

On donne lecture de deux pétitions de plusieurs habitants demeurant dans le voisinage de la place Colyseum, se plaignant qu'il se trouve dans ce quartier un bassin qui infecte tout le voisinage. Les pétitionnaires demandent respectueusement que ledit bassin soit remblayé. Elles sont référées au comité des rues et débarcadères.

Une pétition de M. Durant, ex-avocat de la Municipalité, réclamant une somme de $1315, est référée au comité des finances.

Une pétition de plusieurs citoyens demeurant dans le 3e District, protestant contre le transfert du marché au foin, maintenant au marché Ste Marie, est référée au comité des finances.

M. Stockton, du comité des incendies, auquel avait été référée la pétition de la nouvelle compagnie des pompiers de l'Union, demandant à être incorporée, soumet un rapport contre la demande de ladite compagnie. Ce rapport sera discuté à la prochaine séance.

Le Conseil s'occupe ensuite de la résolution de M. Peters, déterminant la police des différents marchés de cette Municipalité; et défendant en même temps la vente des huîtres à ces différents marchés.

Cette résolution est adoptée sans aucune discussion.

Puis le Conseil s'ajourne.

LETTRES SUR RASPAIL.

5ME LETTRE.

N'oubliez jamais qu'un traitement irrationel peut être un homicide.
Raspail.

MON JEUNE AMI,

Avez-vous réfléchi quelquefois sérieusement au rôle que chacun de nous est appelé à jouer sur ce globe? Vous est-il jamais arrivé de vous abstraire de l'univers pour observer attentivement la marche de cette petite boule que nous habitons et le jeu de ces millions d'animaux qui s'y entre-dévorent et qui, d'un pas inégal s'acheminent tous vers le même but.... la mort!

De là avez vous jeté vos regards sur ces plaines sans nombre, volontés de Dieu converties en matière, théâtres infinis qu'habite sans doute une variété infinie de créatures? Puis [illegible] mentalement tous ces mondes divers n'avez vous pas prêté partout l'oreille, croyant entendre le bourdonnement universel des êtres innombrables qui les peuplent?

Cette opération mentale faite, avez-vous enfin mesuré l'espace que vous occupez? Comme notre être se perd dans le grand tout, comme on est petit, qu'on se fait pitié et qu'on se sent dépouillé de l'orgueil qu'engendre la contemplation de soi-même!.... Où veut-il en venir? direz-vous. Hé, mon ami, c'est mon pèlerinage à la Mecque que je viens de faire là, c'est un acte de dévotion fait à ma manière. De temps à autre je me plonge ainsi dans une sorte d'état extatique, mon âme s'envole vers l'empyrée, se met en rapport avec l'univers, s'absorbe dans la contemplation des êtres universels et revient toujours sur la terre dégagée de ces passions mesquines qui naissent du choc de nos intérêts mondains. C'est une sorte d'épreuve que je m'impose dans certaines occasions pour avoir la mesure de la moralité de mes actes et pour apprendre à oser à ne pas exagérer mon importance en ce monde.

Nous sommes tellement entourés de passions capricieuses que j'ai voulu, avant de terminer, me soumettre à mon épreuve. Or, je vous le déclare, je reviens calme de mon pèlerinage et je ne sais quelle voix secrète m'a dit là haut: "Courage, tu fais ton devoir".

Maintenant j'arrive à votre seconde question.

"Quels peuvent être les dangers de cette méthode?"

Pour vous et pour moi je n'en vois guères; pour les personnes riches, éclairées, entourées d'ailleurs de bons conseils, ces dangers sont imaginaires. Mais, mon ami, pour le pauvre séparé de la société par les murs de l'égoïsme, pour le pauvre que la foi abandonne à la fois aux caprices du sort et des hommes, ah! je vois de grands dangers.

Vous me demandez comment? lisez et vous comprendrez. "C'est ce traitement, dit M. Raspail, que j'ai résolu de mettre tellement à la portée de tout le monde que chacun soit aussi en état de raisonner une maladie quelconque et d'en diriger le traitement que nous pourrions le faire nous-mêmes."

Vous connaissez assez l'esprit humain pour embrasser d'un coup d'œil les abus que peut entraîner cette espèce de diplôme délivré à l'orgueil des hommes; vous savez si l'on trouvera des personnes prêtes à l'accepter. Qui en souffrira? Seront-ce les riches?

Qui ne voit-on en effet que ce manuel de M. Raspail est une conscience nouvelle et menteuse placée entre l'homme et ses devoirs, qu'un faux ministre enfin chargé de lui donner l'absolution de ses erreurs?

En outre, il est certains pays, la Russie par exemple, où il y a des serfs. Que de nobles pour se donner l'ovation d'une cure, s'en iront, leur Raspail à la main.... *Ah! n'oubliez jamais, mon ami, qu'un traitement irrationel peut être un homicide.*

Votre troisième question m'embarrasse, je l'avoue; je ne puis croire qu'un homme tel que Raspail ait pu de gaîté de cœur publier un ouvrage qui, à ses yeux, eût offert quelque danger pour la classe la plus intéressante de l'humanité, la classe pauvre et souffrante. Non, une pareille pensée était loin de son esprit; mais l'homme est faible et ses passions sont fortes. Ajoutez à cela que ce savant a consumé ses plus beaux jours aux progrès de la science, qu'il s'est oublié au service de l'humanité qui elle-même est oublieuse. Tenez, je vais vous raconter une petite anecdote historique qui vous rendra mieux ma pensée; il s'agit aussi d'un haut personnage, le prince Charles Edouard Stuart.

Il vivait exilé à Rome auprès de son père. Son grand père avait été détrôné par les Anglais, son bisaïeul condamné à mourir sur l'échafaud, et sa quadrisaïeule livrée au même supplice. Un jour il forme le projet de reconquérir le trône de ses pères; secondé par ses officiers et ceux de son parti qui lui étaient restés fidèles il s'embarque pour l'Irlande où il réveille en arrivant la sympathie de ses partisans. Sa tête est mise à prix par les ministres du roi régnant; il livre plusieurs batailles, remporte quelques victoires, mais vaincu à la fin il se voit obligé de fuir dans une taverne avec quelques-uns de ses fidèles compagnons. Des espions nombreux étaient lancés à sa poursuite; traqué comme une bête fauve il se voit forcé pour vivre d'échanger avec quelques marchands forains, son manteau de pourpre, dernier débri de sa grandeur.

Combien d'autres princes, il faut le dire à la honte de l'humanité, sont poussés par le besoin à échanger leur manteau de pourpre!

Tout à vous,

UN VIEUX MÉDECIN.

HAITI.

CHANGEMENT DE CABINET.—Par la goelette *Marble Head*, arrivée à Boston, nous avons reçu des nouvelles de Port-au-Prince, du 5 octobre.

La tranquilité la plus parfaite régnait sur tous les points de l'île. Un nouveau ministère avait été ainsi formé.

Le général de division J. Paul, à la guerre et à la marine.

Le général A. Dupuy, aux finances et aux relations extérieures.

Le général Kernisant, à l'intérieur.

Le sénateur Damier Delva (présentement à Paris, chargé de la ratification du dernier traité financier) à la justice.

Les généraux Paul et Dupuy, qui faisaient partie du dernier ministère, sont connus et ont fait leurs preuves. Le général Kernisant, plus jeune dans la carrière, se recommande par le zèle, l'intelligence et surtout la fidélité avec laquelle il a servi sous Guerrier. Le sénateur D. Delva possède d'assez respectables connaissances en droit, et a occupé divers postes élevés de la magistrature.

Nous croyons que ce ministère réunit des conditions de durée et de bonheur pour le pays.

HERZ ET SIVORI.—On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* du 6 courant:

Le concert monstre, ou deux-centième concert de Sivori et Herz, avait attiré, jeudi soir, une foule immense au Tabernacle. La vogue des deux grands artistes semble véritablement inépuisable. Ils ont été tous les deux à la hauteur de leur fortune et de leur talent. Rappelés et écrasés d'applaudissements, l'un a dû répéter sur son piano ses fantaisies si gracieuses de composition, l'autre a dû ajouter à son programme deux morceaux, pour satisfaire à l'avidité enthousiaste et à l'admiration exigeante du public. C'est, en vérité, de l'amour avec toutes ses ardeurs que ressent aujourd'hui le public pour Sivori, qu'il avait accueilli avec une sorte de défiance à son début; les passions lentes et un peu contrariées deviennent les plus fortes de toutes.

UN HORRIBLE ACCIDENT est arrivé dans la matinée du 6 courant, sur le chemin de fer de Norwich et Worcester, à peu de distance de Boston. Le convoi de Boston pour Springfield franchissait l'Ecluse-du-Moulin (Booklyne); les premiers chars, par on ne sait quel accident, firent relever le rail du chemin, et ce rail vint briser le fond d'un char de seconde classe, où se trouvaient une vingtaine de passagers. Sept ou huit d'entre eux tombèrent et furent mutilés horriblement par les chars qui venaient à la suite. Plusieurs autres furent aussi grièvement blessés.

Ce que peut coûter une coquille.—Il existe à Rochester (New-York), deux Langworthy: le père et le fils. Le père s'appelle L. B. Langworthy; c'est un excellent démocrate et dernièrement encore collecteur de la douane dans la ville qu'il habite. Le fils, lui, se nomme S. B. Langworthy; c'est un whig, et par dessus le marché, signataire d'une convocation d'assemblée qui devait se prononcer contre l'annexion. Par une méprise qui n'a rien que de fort ordinaire, le compositeur d'imprimerie auquel fut donnée la convocation, mit un L. à la place d'un S. La faute échappa à la correction. La signature fut regardée comme celle du collecteur de la douane; la pièce accusatrice fut expédiée à Washington, et M. Lanworthy, le père, reçut immédiatement sa destitution.

STEAMERS TRANSATLANTIQUES.—Les traversées des steamers n'ont pas été des plus heureuses durant le mois d'octobre. Tandis que le *Philadelphia* mettait 23 jours et le *Caledonia*, 17 à nous arriver, le *Washington* parti de New-York le 24 septembre, n'arrivait que le 8 octobre à Southampton et le 12 à Brême. De son côté, le *New York*, qui nous avait quittés le 15 septembre, est entré le 3 octobre à Cherbourg. Enfin, le *Britannia*, du 1er octobre, de Boston, n'est parvenu que le 15 à Liverpool, et l'*Union*, parti d'ici le 30 septembre, n'était pas encore le 15 octobre à Cherbourg.

Ce port va, du reste, cesser d'être le point de départ et d'arrivée de nos steamers. On annonce que les travaux du bassin de la Floride, au Havre, sont complétés, et que le départ du 25 octobre a eu lieu de ce port: avis a été envoyé au *New-York* de s'y rendre pour appareiller. On espère, pour la ligne, les plus heureux effets de ce changement trop longtemps différé.

(*Courrier des Etats-Unis.*)

FEUILLETON.

Mémoires d'un Médecin.

JOSEPH BALSAMO.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

(*Voir l'Abeille du 11 au 25 oct. et du 1er nov.*)

TROISIÈME PARTIE.

XXV. (*Suite.*)

M. de Richelieu apprécie Nicole.

Le duc la prit par les deux mains, et enferma dans les siens les genoux de la jeune fille que cet impertinent regard de grand seigneur et de débauché n'intimida point et ne gêna pas une seconde.

—Oui, dit-il, oui, elle a une ressemblance c'est vrai.

—Tu sais avec qui, et tu vois, par conséquent, qu'il est impossible d'exposer la faveur de notre maison à une pareille maladresse du hasard. Est-il bien agréable que ce petit bas mal ravaudé de Mlle Nicole, ressemble à la plus illustre dame de France?

—Oh! oh! repartit aigrement Nicole en se dégageant, pour mieux riposter à M. de Taverney, est-il bien certain que ce petit bas mal ravaudé ressemble bien exactement à cette illustre dame?.... L'illustre dame a-t-elle bien l'épaule basse, l'œil vif, la jambe ronde et le bras potelé de ce petit bras mal ravaudé? Dans tous les cas, monsieur le baron, acheva-t-elle en colère, si vous me dépréciez ainsi, ce n'est que par échantillon, ce me semble!

Nicole était rouge de fureur, et par conséquent d'une beauté splendide.

Le duc serra de nouveau ses jolies mains, emprisonna une seconde fois ses genoux, et avec un regard plein de caresses et de promesses:

—Baron, dit-il, Nicole n'a certes pas sa pareille à la cour; quant à moi, je le pense. Pour ce qui est de l'illustre dame avec laquelle, je l'avoue, elle a un faux air de ressemblance, nous allons mettre tout amour-propre à couvert.... Vous avez des cheveux blonds d'une nuance admirable, mademoiselle Nicole; vous avez des sourcils et un nez d'un dessin tout à fait impérial; eh bien! soyez un quart d'heure assise devant une toilette, et ces imperfections, M. le baron les juge telles, disparaîtront.—Nicole, mon enfant, voudriez vous être à Trianon?

—Oh! s'écria Nicole, dont toute l'âme pleine de convoitise passa dans ce monosyllabe.

—Vous irez donc à Trianon, ma chère; vous irez, et vous y ferez fortune et sans nuire en quoi que ce soit à la fortune des autres. Baron, un dernier mot.

—Dites, mon cher duc.

—Va, ma belle enfant, fit Richelieu, et laisse-nous causer un moment.

Nicole sortit; le duc s'approcha du baron.

—Si je vous presse d'envoyer une femme de chambre à votre fille, dit-il, c'est que cela fera plaisir au roi. Sa Majesté n'aime pas la misère, et les jolis minois ne lui font pas peur. Enfin, je m'entends.

—Que Nicole aille donc à Trianon, puisque tu penses que cela fera plaisir au roi, réplique le baron avec son sourire d'Egypan.

—Alors, puisque tu m'en donnes la permission, je l'emmènerai: elle profitera de carrosse.

—Cependant, sa ressemblance avec madame la Dauphine! il faudrait songer à cela, duc.

—J'y ai songé. Cette ressemblance disparaîtra sous les mains de Rafté en un quart d'heure. Je t'en réponds.. Ecris donc un mot à ta fille, baron, pour lui dire l'importance que tu attaches à ce qu'elle ait une femme de chambre auprès d'elle, et à ce que cette femme de chambre s'appelle Nicole.

—Tu crois qu'il est urgent qu'elle s'appelle Nicole?

—Je le crois.

—Et qu'une autre que Nicole?....

—Ne remplirait pas si bien la place; d'honneur je le crois.

—Alors, j'écris à l'instant même.

Et le baron écrivit aussitôt une lettre qu'il remit à Richelieu.

—Et les instructions, duc?

—Je me charge de les donner à Nicole. Elle est intelligente?

—Le baron sourit.

—Tu me la confies, alors.... n'est-ce pas? dit Richelieu.

—Ma foi! c'est ton affaire, duc; tu me l'as demandée, je te la donne; fais-en ce que tu pourras.

—Mademoiselle, venez avec moi, dit le duc en se levant, et vite.

Nicole ne se le fit pas répéter. Sans même demander le consentement du baron, elle rassembla en cinq minutes un petit paquet de hardes, et d'un pas si léger, qu'on eût dit qu'elle volait, elle s'élança près du cocher de monseigneur.

Richelieu prit alors congé de son ami, qui lui réitéra ses remercîmens pour le service qu'il avait rendu à Philippe de Taverney.

D'Andrée, pas un mot, c'était plus que d'en parler.

XXVI.

Métamorphose.

Nicole ne se sentait pas d'aise; quitter Taverney pour se rendre à Paris n'avait pas été pour elle un triomphe aussi grand que de quitter Paris pour Trianon.

Elle fut tellement gracieuse avec le cocher de M. de Richelieu, que la réputation de la nouvelle femme de chambre était faite le lendemain dans toutes les remises et dans toutes les antichambres un peu aristocratiques de Versailles et de Paris.

Lorsqu'on arriva au pavillon de Hanovre, M. de Richelieu prit la petite par la main et la conduisit lui-même au premier étage, où l'attendait M. Rafté, écrivant force lettres pour le compte de Monseigneur.

Parmi toutes les attributions de monsieur le maréchal, la guerre jouait le plus grand rôle, et Rafté, en théorie du moins, était devenu un si habile homme de guerre, que Polybe et le chevalier de Folard, s'ils eussent vécu, se fussent tenus très heureux de recevoir un de ces petits mémoires sur les fortifications et les manœuvres, comme Rafté en écrivait un chaque semaine.

M. Rafté était donc occupé à rédiger un projet de guerre contre les Anglais dans la Méditerranée, lorsque le maréchal entra et lui dit:

—Tiens, Rafté, regarde-moi cette enfant.

Rafté regarda.

—Très aimable, monseigneur, dit-il avec un mouvement de lèvres des plus significatifs.

—Oui, mais sa ressemblance!.... Rafté, c'est de sa ressemblance que je parle.

—Eh! c'est vrai; ah! diable!

—Tu trouves, n'est-ce pas?

—C'est extraordinaire, voilà qui fera sa ruine ou sa fortune.

—Sa ruine, d'abord; mais nous allons y mettre bon ordre; elle a les cheveux blonds, comme vous voyez, Rafté; mais, ce n'est pas une grande affaire, n'est-ce pas?

—Il ne s'agit que de les lui faire noirs, monseigneur, répliqua Rafté, qui avait pris l'habitude de compléter la pensée de son maître, et souvent même de penser entièrement pour lui.

Viens à ma toilette, petite, dit le maréchal, monsieur, qui est un habile homme, va faire de toi la plus belle et la plus méconnaissable soubrette de France.

En effet, dix minutes après, Rafté à l'aide d'une composition dont le maréchal usait chaque semaine pour teindre en noir ses cheveux blancs sous sa perruque, coquetterie qu'il prétendait révéler encore souvent dans les ruelles de mainte naissance, Rafté teignit d'un noir de jais les beaux cheveux blonds cendrés de Nicole; puis il passa sur ses sourcils épais et blonds une épingle noircie au feu d'une bougie; il donna ainsi à sa physionomie enjouée un rehaut si fantastique, à ses yeux vifs et clairs un feu si ardent, et quelquefois si sombre, que l'on eût dit une fée sortant, par la force de l'évocation, d'un étui magique où la retenait son enchanteur.

—Maintenant, ma toute belle, dit Richelieu après avoir donné un miroir à Nicole stupéfaite, regardez comme vous êtes charmante et surtout comme vous êtes peu la Nicole de tout à l'heure, vous n'avez plus de reine à craindre, mais une fortune à faire.

—Oh! monseigneur, s'écria la jeune fille.

—Oui, et pour cela il ne s'agit que de s'entendre.

Nicole rougissait et baissait les yeux, la rusée s'attendait sans doute à des paroles comme M. de Richelieu savait si bien les dire.

Le duc comprit, et pour couper court à tout mal entendu:

—Asseyez-vous dans ce fauteuil, ma chère enfant, dit-il, à côté de M. Rafté; ouvrez vos oreilles bien grandes, et écoutez-moi....Oh! M. Rafté ne vous gêne pas, n'ayez pas peur; il nous donnera au contraire son avis. Vous m'écoutez, n'est-ce pas?

—Oui, monseigneur, balbutia Nicole, honteuse de s'être ainsi méprise par vanité.

La conversation de M. de Richelieu avec Rafté et Nicole dura une grande heure, après quoi le duc envoya la petite personne se coucher avec les filles de chambre de l'hôtel.

Rafté se remit à son mémoire militaire; M. de Richelieu se mit au lit, après avoir feuilleté des lettres qui l'avertissaient de toutes les menées des parlements de province contre M. d'Aiguillon et la cabale Dubarry.

Le lendemain au matin, une de ses voitures sans armoiries conduisit Nicole à Trianon, la déposa près de la grille avec son petit paquet, et disparut.

Nicole, le front haut, l'esprit libre et l'espoir dans les yeux, vint, après s'être informée, heurter à la porte des communs.

Il était dix heures du matin, Andrée, déjà levée et habillée, écrivait à son père pour l'informer de cet heureux événement de la veille, dont M. de Richelieu, comme nous l'avons dit, s'était fait le messager.

Nos lecteurs n'ont pas oublié qu'un perron de pierre conduit des jardins à la chapelle du petit Trianon; que, sur le palier de cette chapelle, un escalier monte à droite, au premier étage, c'est-à-dire aux chambres des dames de service, chambres qu'un long corridor éclaire sur les jardins bordé comme une allée.

La chambre d'Andrée était la première à gauche dans ce corridor. Elle était assez spacieuse, bien éclairée sur la grande cour des écuries, et précédée d'une petite chambre flanquée de deux cabinets à droite et à gauche.

Cette chambre, insuffisante si l'on considère le train ordinaire des commensaux d'une cour brillante, devenait une charmante cellule, très habitable et très riante comme retraite, après les agitations du monde qui peuplait le palais. Là pouvait se réfugier une âme ambitieuse pour dévorer les affronts ou les mécomptes de la journée; là aussi pouvait se reposer, dans le silence et la solitude, c'est à dire dans l'isolement des grandeurs, une âme humble et mélancolique.

En effet, plus de supériorités, plus de devoirs, plus de représentation, quand on avait une fois franchi ce perron et gravi cet escalier de la chapelle. Autant de calme qu'au couvent, autant de liberté matérielle que dans la vie de prison. L'esclave au palais rentrait maître dans sa chambre des communs.

Une âme douce et fière comme celle d'Andrée trouvait son compte en tous ces petits calculs, non pas qu'elle vînt se reposer d'une ambition déçue ou des fatigues d'une fantaisie mauvaise; mais Andrée pouvait penser plus à l'aise dans l'étroit quadrilatère de sa chambre que dans les riches salons de Trianon, sur ces dalles que son pied foulait avec tant de timidité qu'un cœur dis de la terreur.

De là, de ce coin obscur où elle se sentait bien à sa place, la jeune fille regardait sans trouble toutes les grandeurs qui pendant le jour avaient ébloui ses yeux. Au milieu de ses fleurs, avec son clavecin entourée de livres aimés, qui font une si douce compagnie aux gens qui tient avec le cœur, Andrée défiait le sort de lui envoyer un chagrin ou de lui ôter une joie.

—Ici, disait-elle, lorsque le soir, après les devoirs accomplis, elle revenait prendre son peignoir à larges plis, et respirer de toute son âme, comme de tous ses poumons; ici, je possède à peu près tout ce que je posséderai jusqu'à ma mort. Peut-être me verrai-je un jour plus riche, mais jamais je ne me trouverai plus pauvre; il y aura toujours des fleurs, de la musique et une belle page pour récréer les isolés.

Andrée avait obtenu la permission de déjeuner chez elle lorsque bon lui semblait. Cette faveur lui était précieuse. Elle pouvait, de cette façon, demeurer jusqu'à midi dans sa chambre, à moins que la Dauphine ne lui fît demander pour quelque lecture ou quelque promenade matinale. Ainsi libre, dans les beaux jours, elle partait le matin avec un livre et traversait seule les grands bois qui vont de Trianon à Versailles; puis, après deux heures de promenade, de méditation et de rêverie, elle rentrait pour déjeuner, n'ayant aperçu souvent ni un seigneur, ni un laquais, ni un homme, ni une livrée.

La chaleur commençait-elle à filtrer sous les épais ombrages, Andrée avait sa petite chambre si fraîche, avec le double air de la fenêtre et de la porte du corridor. Un petit sofa recouvert d'étoffe d'indienne, quatre chaises pareilles, son chaste lit à ciel rond, d'où tombaient des rideaux de la même étoffe que le meuble, deux vases de Chine sur la cheminée, une table carrée à pieds de cuivre: voilà de quoi se composait ce petit univers, aux confins duquel Andrée bornait toutes ses espérances, limitait tous ses désirs.

Nous disons donc que la jeune fille était assise dans sa chambre, et s'occupait d'écrire à son père, lorsqu'un petit coup, discrètement frappé à la porte du corridor, éveilla son attention.

Elle leva la tête en voyant la porte s'ouvrir, et poussa un léger cri d'étonnement, lorsque le visage radieux de Nicole apparut sortant de la petite antichambre.

(*A continuer.*)

Marié le 15 courant, par le curé Marchand, M. COME MARCHESSEAU à demoiselle AMELIE PAYSAN, tous deux de cette ville.

Décédé le 16 courant, à trois heures P. M., JOSEPH SEYMOUR, âgé de neuf mois, fils de Marie Azélie et de Th. Verret.

☞ L'attention des acheteurs est appelée à la vente des lots de terre dépendant de la succession de Chs L. H. Kernion; cette vente se fera à la Bourse St Louis, le samedi 20 du courant, sans aucune réserve.

Les conditions avantageuses sont: Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés, garantie par hypothèque et portant 8 p. 0/0 d'intérêt à l'an après échéance.

VERMIFUGES.

LE soussigné offre au public un grand assortiment de vermifuges, tous très frais, tels que: Winer, Fahnestock, Swain, Jayne, Creole, Hure en pastilles, Mousse de Corse, [illegible] de l'Inde, Grain d'herbe à vers, Pinkroot trié.

Il peut livrer ces articles par grosses, par douzaines, par livres ou par balles à des prix très modérés.

H. BONNABEL, droguiste, Enc. Natchez et Tchoupitoulas. 17 nov

DETENU à la geôle de la paroisse St. Charles le mulâtre EDMOND, se disant appartenir à M. Henry Doyle, près de Donaldsonville; ledit mulâtre est âgé de 22 ans, taille de 5 pieds 7 pouces de haut. Le propriétaire est prié de le réclamer conformément à la loi.—Paroisse St Charles, le 16 novembre 1847.
17 nov—1m,3sp N. St. MARTIN, Shérif.

CONDUIT à la geôle de police de la 2me municipalité, ELI, griffe d'environ 23 ans, 5 pieds 7 pouces de haut, se disant appartenir à M. Glasgow.
BOB, griffe d'environ 22 ans, taille de 5 pieds 7 pouces 3/4 lignes, se disant appartenir à M. Ballard.
Les propriétaires sont priés de venir les réclamer, de prouver leur propriété et payer les frais.
17 nov N. H. HACKETT, Gardien.

CAFE DE RIO—2000 sacs café vert de Rio 1re qualité à vendre par J W STANTON & Co, coin Magasins et Lafayette. 17nov

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navire Marathon, Johnson, pr Boston.
Judah Touro, Nickerson, pr Boston.
Oswego, Ingersoll, pr New York.
Barque St-Mary, Allison, pr Vera Cruz.
Goelette Wm & Elizabeth, Thompson, pr Laguna.
Gertrude, Flandere, pr Bemone(?).
Mary Caroline, Warling, pr Pensacola.
H L Scranton, Wood, pr Brazos.
Alsion, Lewis, pr Pensacola.
Cecilia, Pages, pr Ysabal, C. A.
Sloop Wm Ebbett, Perry, pr Pensacola.

ARRIVÉS.

Navire Seaman, Myrick, de Tampico.
Hogenes(?), Sylvester, de Rio Janeiro.
Barque Mauran, Williams, d'Anvers.
Colchester, Willis, de Liverpool.
Brick Fabius, White, de Rio Janeiro.
Analostan, Higgins, des Iles Turques.
Widgeon, Bernard, de la Havane.
Goelette Laura Jane, Delano, de Galveston.
St-Paul, ——, de Rio Grande.
Steamers California, Reynolds, de Mobile.
Courier, Martin de la Balise.
Saline, Dunton, de la rivière Ouachita.
Yalabusha, Aukrim, de la Rivière Rouge.
Belle of Arkansas, Caldwell, de Ouachita.
Meteor, Harl, de Cincinnati.
Majestic, Ure, de Baton Rouge.

MEMORANDA.

Le 7 octobre, au départ du brick Fabius, le navire de guerre des Etats Unis Ohio, se trouvait à Rio Janeiro.

BORDEAUX, 12 octobre—Arrivé, Adeline & Eliza, Baker, de la Nouvelle Orléans; 12, parti, Vistula, Moore, do; dans le port et chargeant, Clinton, Apollo et Victoria.

ELSINEUR, 6 octobre—Parti, Orando, Harden, de Cronstadt, pour la Nlle Orléans.

HAVRE, 13 octobre—Partis—Partis, Cordoen, Lowell, Tuskina, Williams, Howard, Hill, pour la Nlle Orléans; annoncé comme devant partir sous peu, pour la Nlle Orléans, Edouard, Caret; Tremont, Taylor, Alesto, Cook, Diana, Windsor, Francis Depau, Milford, Middlesex, Elliott, devant partir le 25 octobre; Geo Skolfield, Skolfield, Lyons, Frank, le 26; Autolitus, Crocker, le 1er novembre, pour la Nlle Orléans.

DÉPART DES NAVIRES A VAPEUR DE L'ATLANTIQUE.

S. Sands,	d'Angleterre,	21 oct	N. York 24 nov
New York,	de France,	21 oct	N. York 21 nov
Acadia,	d'Angleterre,	4 nov	Boston 1er déc
Union,	de France,	10 nov	N. York 9 déc
Britannia,	d'Angleterre,	19 nov	Boston 16 déc
Philadelphia,	de France,	23 déc	N. York 23 jan

Le vapeur d'Angleterre pour l'Ile aux Chats (Louisiane) a dû partir le 2 courant.

Madame Mace

A l'honneur d'informer les dames de cette ville et de la campagne qu'elle fera l'ouverture de ses marchandises de modes et nouveautés lundi prochain, 22 du courant.

Ayant un assortiment considérable fait par elle même à Paris, avec le plus grand soin et aux prix les plus avantageux, elle ose dire avec confiance que l'on trouvera dans son magasin le choix le plus varié et le plus complet que l'on puisse désirer.

No 31, rue de Chartres, entre Conti et Douane

N. B.—Mme Mace a amené de Paris une parfaite ouvrière en robes, et à partir de ce jour, elle se chargera de toutes sortes de confection en robes de ville et de bal, mantilles, mantelets, &c. 17 nov

AU PUBLIC.

LE prix moyen de nos achats de farine, étant aujourd'hui de $6 00, nous donnerons la semaine prochaine, à partir de lundi 15 novembre, vingt-cinq pains d'une LIVRE chacun, pour une piastre

RODRIGUEZ & Co, Boulangerie des E. U. 211 rue Julia

On y trouvera toujours, aux plus bas prix, des biscuits au soda, au sucre, au beurre et des biscuits français pour navires et pour pilotes. 17 nov

AVIS est par le présent donné, de ne pas accepter un billet tiré par le soussigné vers la fin de juillet dernier en faveur de P. Grubenman, pour la somme de $1,800 [illegible] qu'il y a un crédit de cinq cent piastres, en endossement de Jacques Eteroud et J. J. Bugster; le billet étant réglé, et le seul ayant ma signature. P. TARDIFF.

Le dit billet a été [illegible] chez M. GARAZOLLAS. 17 nov—1

Dans l'affaire de la succession de Gustave Merieux.

AVIS est par le présent donné aux personnes ayant des réclamations contre la succession de Gustave Merieux de les présenter dûment certifiées au soussigné, No 160 rue Gravier, dans 10 jours de la présente date. CUTHBERT BULLITT, Exécuteur de la succession de Gustave Merieux. 17 nov

LE soussigné offre à vendre, en débarquement des navires Taglioni et Rokingham, du Havre
1 c. gilets confectionnés,
1 c. jupons crinolines 5 et 6 laces,
1 c. billes de billards, 1 c. mouchoirs à rivière,
4 c. jaconnas d'hiver, 4 c. Madras mouchoirs,
1 c. mousseline suisse pour rideaux,
3 c. do Pantalons pour robes,
4 c. parfumerie assortie, 2 c. chemises couleur,
2 c. mantelets et visites, 1 c. plumeaux,
1 c. casquettes, velours de soie,
1 c. passementerie assortie, 2 c. mouchoirs diverses,
1 c. velours de soie, 1 c. florence et satin legers,
1 c. toile à draps, 1 c. cotonnade,
6 c. jouets assortis, 4 c. fauteuils laine et coton,
1 c. voilettes et des vites.
A. PAVILLIER, rue St Louis, 30, au 1er. 17 nov

EN débarquement du navire Océana, de Bordeaux et à vendre par le soussigné:
25 caisses vin blanc (extra), Haut-Barsac,
50 do do rouge vieux Latour,
50 do do do Chateau Lafitte
100 do do do do Chateau Margaux
1 tierçon vieux cognac Castillon,
25 caisses liqueurs superfines,
100 paniers anisette do
50 caisses fruits à l'eau de vie,
20 do do en 1/2 potiche
5 do prunes sèches en boîtes,
5 do do en bocal,
25 do fruits au jus assortis
15 do do 1/2 potiche
3 do moutarde,
3 do pâtés truffés, 1/2 et 1/4 de boites,
10 do anis rouge,
40,000 bouchons assortis.
17 nov FERROS, eng. Royale et Domaine.

EN débarquement du navire Wakona, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
300 caisses vin rouge, Pauillac Medoc,
250 do do St-Estèphe do
300 do do St Julien.
17 nov FERROS, eng. Royale et Domaine.

EN débarquement du navire Océana, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
25 caisses fruits au jus assortis,
3 do truffes en bocaux demi boîtes,
3 do petits pois,
1 do champignons,
1 do câpres à l'huile.
15 barils vinaigre de vin blanc.
AUGUSTE MOLIERE, No 20, rue St Louis. 17 nov

A VENDRE—Le chargement de la barque Lafarn:
60 pipes et quarts de pipes vin Oporto doux,
100 barils vin rouge foncé du cru de Tiana et Mora.
100 barils vin Claret San Vincent, supérieur.
10 barils eau de vie espagnole, 3/4.
10 barils eau de vie anisée.
50 balles bouchons réguliers fins. } 15 000
30 do do pointus, extra superfin. } chaq.
10 caisses, 12 canisters chaque, huile amandes douces.
Le tout ayant droit au draw back et bon pour le marché mexicain. P. CURACHS, enc Conde et St Philippe. 17 nov

A VENDRE en débarquement des navires Océana et Wakona de Bordeaux:
945 caisses vin rouge Lafitte, Latour, Margaux et Leoville,
90 demi barriques vin blanc, Barsac et Sauterne,
45 barriques vin rouge Montferrand,
35 do do Pauillac et Medoc,
6 tierçons cognac J. J. Dupuy,
5 milliers têtes aulx,
100 caisses vin blanc.
V. MAIGNAN, 87 rue St-Louis. 17 nov

AUSSI en débarquement du S. S. Palmetto:
1 bale 30 peaux d'ours,
2 do 200 peaux buffalo,
25 paires mocassins indiens.
V. MAIGNAN, 87, St-Louis. 17 nov

CAFE DE JAVA—200 sacs café vieux gouvernement de Java, à vendre par J. W. STANTON & Co, Encoign. Magasins & Lafayette 17nov

CAFE DE LA HAVANE.—300 sacs café de la Havane 1re qualité, à vendre par J. W. STANTON & CO., Enc. Magasins et Lafayette 17 nov

BRIQUES A FEU—100,000 briques à feu anglaises et de Pittsburg, à vendre par ALFRED KEARNY & Co, 98 rue des Magasins 17 nov

CHAUX de Thomaston, Philadelphie, St-Geneviève et St-Louis, à vendre par ALFRED KEARNY & Co, 98 rue des Magasins 16 nov

RESINE et Goudron, à vendre par ALFRED KEARNY & Co. 98 rue des Magasins 17 nov

Bottes, Souliers et Brodequins.
143 caisses en débarquement de la barque Aguilla, à vendre par R. G. HOBBS, 19, rue de la Douane. 17 nov

$200 piastres de récompense.

PARTI marron de chez le soussigné le 29 juillet dernier, un nègre nommé SIMON, taille d'environ 5 pieds 7 ou 8 pouces, robuste; il a une cicatrice d'environ un pouce de long sur l'épaule gauche, d'environ 23 ans, et très intelligent. On suppose qu'il rôde dans la ville, très probablement parmi les navires, ou steamboats. La récompense ci dessus sera payée s'il était pris hors des limites de cet Etat, ou $100 seront payés à celui qui le logera dans une des geoles de la Louisiane, de façon que je puisse l'avoir. WM. MASSEY, No. 20, rue Bienville. 17 nov

CONDUITS aux épaves de la Seconde Municipalité, situées rue Baronne: Un CHEVAL rouan, d'environ quinze mains et demie de haut, longue crinière brune, queue traînante, une étoile blanche sur le front, les deux pieds de derrière et le droit de devant blancs, une tache blanche sur le côté gauche, ferré des 4 pieds, nulle marque visible.

S'il n'est pas réclamé d'ici à samedi, 27 courant, il sera vendu à l'endroit ordinaire par R. Kerrison, encanteur spécial. J. L. WINTER, Capitaine de la garde de nuit 17 nov—2

Marchandises Sèches.

DRAPS et casimirs français anglais et américains
draps de castor, brun, bleu et noir,
Satinets, bleu, brun, noir, gris, etc.
Velours, soie et cachemire pour gilets, nouveauté,
Serges de soie, de laine, et alpaca,
Chemises de dessous et caleçons en mérinos, de coton,
Indiennes anglaises; cachefaire d'Ecosse, nouveauté,
Mousseline de laine; bombazine,
Mousseline de laine noire; alpacas de,
Parapluies de soie; de coton,
Schalls de crêpe brodé, très riches,
Schalls de crêpe broché, ayant droit au drawback,
Dentelles, foulards, cravates, etc., à vendre par H. G. DUVIVIER, No. 13 rue du Canal, au premier. 21 oct

CIGARES de la Havane.—34,050 de la marque Garbajal,
20 000 de la marque La Lana,
61,450 do do Venus,
En tout 115,950 en débarquement du brick Salvadora à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 1er nov

SUCRE de la Havane—150 caisses, à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 5nov

CACAO—30 sacs Guayaquil, à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 5nov

SAISON D'AFFAIRES.
Avis de grande importance aux Marchands et Négociants.

LA grande circulation de journal espagnol la Patria a obtenu [illegible] parmi les Espagnols de l'Etat, aussi bien qu'à Cuba, au Mexique, Yucatan, etc., nous a engagés à publier un journal quotidien à dater du 1er octobre dernier. Conséquemment les marchands et le public en général trouveront de l'avantage à publier leurs avis dans le dit journal, comme étant le meilleur moyen d'aviser les Espagnols des Etats-Unis, et ceux des pays nommés ci-dessus. ALEMAN & GOMEZ, 16 nov—3m 130, rue Royale.

Beau Magasin à Louer.

LE magasin bien connu occupé par C. Redon au coin des rues St Charles et Commune, sera sous peu de temps à louer, et toutes les belles installations à vendre à un prix modéré. S'adresser à C. REDON, sur les lieux. 16 nov—6

Succession de feu Dwight Foster Felton.

LES créanciers de cette succession présenteront leurs demandes, ceux qui sont débiteurs feront paiement au soussigné curateur. CHARLES E. ALTER, No. 60, rue Poydras 16 nov—3

Succession de Gertrude Copidon, f. c. l.

LES créanciers de cette succession sont requis de faire connaître et de présenter une note du montant de leurs créances et des titres sur lesquels elles sont fondées à [illegible], exécuteur testamentaire ou à H. Train, avocat de la succession. 16 nov—3

CHARBON—Les soussignés ont en débarquement dans la 3me Municipalité, du charbon de Pittsburg, de première qualité, qu'ils offrent à vendre à bas prix. B. & A. SOULIE, 16 nov—if 21, rue Toulouse.

AUX PHARMACIENS, Marchands détaillants et autres.

UN comptable, ayant plusieurs heures de loisir, désirerait prendre la charge de quelques jeux de livres qu'il tiendrait en anglais ou en français, selon le désir des personnes. Il ferait aussi les comptes et une balance générale annuelle ou semi-annuelle.

Son prix sera modéré.—S'adresser par la Poste, Boîte No 55. 16 nov—6f

AVIS AUX MARCHANDS.

LORNE & FROIS ayant installé le haut de leur magasin spécialement pour la vente en gros, informent les marchands de la ville et de la campagne qu'ils ont en magasin un assortiment complet de marchandises françaises et allemandes, qu'ils vendront à des prix très modérés.

Moires noires, Pékins, poult de soie, taffetas gros grains, royales rayés, gros de Naples et satins noirs et couleurs unis et façonnés, passementeries pour robes et rideaux, mouchoirs batiste, ourlet, rivière brodés et garnis, mouchoirs batiste unis en pièce et en cartons, batistes et linon, batiste, gants en peau et en fil, cravates pour dames soie et en cachemire, cravates pour hommes satin, taffetas et gros grains, écharpes cachemire brochées et imprimées, écharpes taffetas noir et couleur, châles satin et gros de Naples, mantelets moirés et à carreaux, rubans satin et en taffetas, ombrelles assorties, corsets différents genres, mouchoirs Madras, bas bleus, gris, blancs et écrus; [illegible] indiennes françaises, [illegible] coton et laine et coton, coton satiné bleu et chamois, pointes tricot et petits châles Thibet et mousseline laine, noirs et couleurs; satins laine et cachemire noirs, cachemires gris et autres; [illegible] et cols brodés; couronnes et guirlandes assorties; Bareges pour robes, noirs, unis et à carreaux; Bareges imprimés nouveautés, châles crêpe brodés, velours noirs et en couleur et un grand assortiment d'autres articles dans leur genre.

LORNE & FROIS, 16 nov 21, rue de Chartres.

J. P. LASSERRE, Coutelier,
Rue Condé, No 60, en face la rue Madison, Nouvelle-Orléans.

A l'honneur d'informer messieurs les Docteurs et les Etudians qu'il vient de recevoir de M. Charrière de Paris, par le navire John Cadwalader, un assortiment d'instruments de chirurgie, tels que trousses de poche, [illegible] en argent, à portefeuille et ordinaire; boîtes à dissection, amputation, trépans, taille, cataracte, lithotritie, accouchement et autres spéculums de tout genre, sondes et en général tous les instruments relatifs à l'art chirurgical. [illegible] toutes les réparations et tout ce qui est utile à leur entretien. Il fabrique les bandages herniaires et appareils orthopédiques.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public en général qu'il vient de recevoir [illegible] de toutes grandeurs, couteaux, canifs, objets de jardinage, couverts de voyage, services à dépecer, rasoirs garantis, et une quantité d'autres objets qu'il vendra à un prix très modéré. 16 nov—3m J. P. LASSERRE.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA société existant au No 76, rue de Tchoupitoulas, entre la raison Riviere & Lafargue, est dissoute d'un commun accord, depuis le 1er du présent mois.

La signature sociale sera employée par les deux associés jusqu'à parfaite liquidation. Ceux qui doivent à la ci-devant société sont priés de payer dans le plus bref délai, et ceux à qui il est dû devront présenter leurs comptes. J. RIVIERE, J. LAFARGUE.

M. Rivière continue pour son compte le même genre d'affaires et au même endroit, No 76, rue de Tchoupitoulas. 16 nov

COUVERTES—10 balles couvertes en débarquement du navire Océana, et à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co., Nos. 17 et 19, rue St-Louis 16 nov

EN débarquement du navire Océana—3 caisses chemises [illegible] à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co., Nos. 17 et 19, rue St Louis 16 nov

CHAMPAGNE—100 paniers en débarquement du navire Pécatore, du Havre, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co., Nos. 17 et 19, rue St Louis 16 nov

CHAMPAGNE SUPÉRIEUR.

LE soussigné, seul agent de MM. le marquis de Massiac et de Lezeau, propriétaires de vignes dans les meilleurs crus de la Champagne, offre à vendre à son débarquement du navire La Vesta, venant du Havre, [illegible].

Deux cents paniers de vin de Champagne, de leurs marques qui sont connues et appréciées dans toute ce pays savoir [illegible]

Aussi: [illegible] du comte de Mordant. Le tout en [illegible] et demi bouteilles. F. JORDY, 13nov—10f 10, Conti.

CIGARES de la Havane—100 000 cigares de la Havane regalias, [illegible] reçus par le brick T. Street, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 31, Vieille Levée. 11nov

CIGARES DE LA HAVANE—
74,150, marque [illegible],
10,500, do Silvany,
15,600, do Norma,
13,000, do Lord Nelson
18,000, do Rough and Ready.
117 650 en débarquement du brick Tal, à vendre par B. VALLS, 16 nov 37, Commune

GRAISSE—31 barils graisse en débarquement et à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co. 16 nov 93 Magasins

PLATS COTES—35 barriques plats côtes, en magasin et à vendre par 16 nov JOHN O. WOODRUFF & Co. 93 Magasins

MESS PORC—100 barils Mess Pork, en magasin et à vendre par 16 n JOHN O. WOODRUFF & Co. 93 Magasins

CHAUX—300 barils chaux en débarquement et à vendre JOHN O. WOODRUFF & Co. 16 nov 93 Magasins

A vendre en débarquement du navire Oscar, venant de Bordeaux,
80 caisses abricots à l'eau de vie,
100 do prunes do
100 do poires do
15 do pêches au lux, marque Teyssonneau,
40 do fruits assortis do do
15 do prunes sèches pâtes diverses grand.
1 do saucissons Bologne,
600 1/2 boîtes sardines à l'huile, marque Camus,
10 caisses champignons secs,
20 estagnons eau de fleur d'orange.
N. DUBOUYT. 11nov 13, Toulouse, entre Chartres & Levée

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Huron du Havre—à bon marché.
Une caisse bas gris français, pour femme.
Une do do cachou do do.
Une do ombrelles, nouveaux dessins et genre.
Une do mouchoirs batiste diverses qualités.
Une do do do do coton, garnis, imprimés
Une do cornets divers modèles et diverses formes
Une do jupons coton, pour femmes,
Deux do savon de toutes qualités.
Deux malles parfumeries assorties.
Une caisse livres et médicaments pour suivre la méthode Raspail.
Une do boutons de nacre, perle, soie, etc., article nouveauté.
Toujours en magasin, un assortiment complet de divers autres articles. F & J LACOSTE, 11 nov 105 rue Royale

VIN rouge et blanc en caisses et en barriques, à vendre par le consigné, débarqué du navire Talma de Bordeaux,
1,000 caisses vin rouge ordinaire, capsule et étiquette,
100 do do do do superfine.
100 do do do blanc Haut Sauterne.
30 barriques vin Montferrand,
12 do do Haut Talence.
29 barils vin blanc Sauterne.
70 paniers bouteilles vides.
11 nov A. CARRIERE, 94, Vieille-Levée

LES soussignés offrent en vente, d'importation directe de Rotterdam:
Vins fins du Rhin—15 caisses [illegible],
14 do Marcobrunner; —9 do Hochheimer,
7 do Johannisberger; —9 do Geisenheimer,
6 pipes sup. genièvre de Schiedam,
25 quartauts vinaigre; —60 doux. [illegible] de Cologne.
WYLIE & EGANA, 1er nov 86, Bienville.

ON demande dans une institution de demoiselles, une dame française, pour donner des leçons de piano et de chant.

On offre de bons appointements, la table et le logement.

S'adresser à la librairie de Lelièvre, rue Royale, No. 210. 9 nov—6

BUREAU DE PLACEMENT POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,
Gratis pour ceux qui demandent des employés de toute condition et des [illegible]

LE nouveau bureau de placement établi par M. J. B. CABOS, rue Madison, No. 15, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maîtres et ouvriers, de toute classe; M. Cabos est toujours à même de leur pourvoir dans le plus bref délai.

Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, en s'adressant au dit Bureau, [illegible]

Chez M. Cabos, les capitaines de navires et de steamboats, armateurs (ship masters) et les chefs de tous autres établissements trouveront constamment des teneurs de livres, commis de grocerie, cuisiniers, maîtres d'hôtel, [illegible]

[illegible]

En outre, M. Cabos se charge de vente de propriétés [illegible] 18nov—1 an.

RIZ DE LA CAROLINE—61 boucauts, qualité supérieure, à vendre par B. VALLS, 37, Commune 22 oct

☞ LE navire WAKONA, de Bordeaux, est en déchargement entre les deux marchés de la première municipalité. Les consignataires sont invités à faire leurs entrées en douane et à recevoir leurs marchandises sur la levée.

Les marchandises dont les permis n'auront point été pris [illegible] dans les magasins publics aux frais et risques des consignataires.
17 nov J & J TARDOS, 15, Conti.

☞ LE capitaine et les consignataires du navire am. WAKONA, ne seront responsables d'aucunes dettes contractées par l'équipage dudit navire.
17 nov J & J TARDOS, 15 Conti.

☞ Le navire ONTARIO, de Boston, est maintenant en déchargement vis à vis la presse Mississipi, 2me Municipalité. Les consignataires sont requis de faire recevoir leur marchandises sur la Levée, autrement elles seront envoyées aux entrepôts publics à leurs frais et risques.
16 nov L. H. GALE, 93, rue de la Commune

☞ Le navire HOPE, de Liverpool, est maintenant en déchargement, vis à vis les Magasins Rouges de la 2me Municipalité. Les consignataires sont requis de prendre leurs permis dans les 5 jours et de faire recevoir leur fret sur la Levée.
16 nov L. H. GALE, 93, rue de la Commune

☞ AVIS.—Ni le capitaine ni le consignataire du navire espagnol LOUISE, capitaine Botte, de la Havane, ne paieront les dettes contractées par l'équipage dudit navire.
16 nov JENKINS & TIGLER, 93, rue de la Commune.

☞ AVIS.—Le capitaine et le consignataire du navire PESCATORE, capitaine Bourdin, du Havre, ne seront responsables de nulle dette contractée par l'équipage dudit navire.
15 nov JENKINS & TIGLER, 93, rue de la Commune.

☞ Le navire BARITAN, capitaine Adams, de Brême, est en déchargement près de la presse à coton de la 2e Municipalité; les consignataires sont priés de prendre leurs permis, et de faire recevoir leurs marchandises sur la Levée; toutes marchandises dont les permis n'auront pas été pris dans les cinq jours, seront envoyées aux entrepôts publics.
15 nov JENKINS & TIGLER, 93, rue de la Commune.

☞ Le navire français VESTA, capt. Boulary, du Havre, est en déchargement près le marché aux légumes, 1ère Municipalité; les consignataires sont requis de prendre leurs permis, et de faire recevoir leurs marchandises sur la Levée; toutes marchandises dont les permis n'auront pas été pris dans les cinq jours seront envoyées aux entrepôts publics.
15 nov JENKINS & TIGLER, 93, rue de la Commune.

☞ Le navire PESCATORE, capt. Bourdin, du Havre, est en déchargement vis à vis le marché aux légumes, 1ère Municipalité; les consignataires sont priés de prendre leurs permis et de faire recevoir leurs marchandises sur la Levée; toutes marchandises dont les permis n'auront pas été pris dans les cinq jours seront envoyées aux entrepôts publics.
15 nov JENKINS & TIGLER, 93, rue de la Commune.

☞ Le navire OCEANA, venant de Bordeaux, est en déchargement vis-à-vis la rue de l'Hôpital, 1ère Municipalité. Les consignataires sont invités à faire leurs entrées en douane et à recevoir leurs marchandises sur la Levée.

Les marchandises dont les permis n'auront point été pris, dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics aux frais et risques des consignataires.
15 nov G. M. LUCAS, 20, Bienville.

☞ Le capitaine et le consignataire du navire norvégien OCEANA ne seront responsables d'aucunes dettes contractées par l'équipage dudit navire.
15 nov G. M. LUCAS, 20, Bienville.

AVIS.—Le capitaine ni le consignataire du navire français VESTA [illegible] ne paieront les dettes [illegible] par l'équipage dudit navire.
15 nov JENKINS & TIGLER, 93, Commune.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement des navires Talma et Océan, venant de Bordeaux:
300 barriques vin rouge,
20 demi-barriques et barils vin blanc,
10 caisses vin rouge,
20 caisses fruits à l'eau-de-vie,
3 quarts de pipe cognac Castillon.
15 nov—1m G. M. LUCAS, 20, Bienville.

SUCRE DE LA HAVANE—277 caisses sucre blanc à vendre par L. CANTIN, 15nov 73 1/2 rue Magasins

SUCRE—143 caisses sucre blanc, jaune et brun, de la Havane, à vendre par L. CANTIN, 15nov 73 1/2 rue des Magasins

TABAC—200 balles tabac de Vuelta Abajo et Cuba, [illegible] à vendre par L. CANTIN, 73 1/2 rue des Magasins

CAFE de la Havane—80 sacs [illegible] à vendre par L. CANTIN, 15nov 73 1/2 rue des Magasins.

CIGARES DE LA HAVANE—132,300 cigares, assortis, en débarquement du brick Tal de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO, 15nov 31, Vieille Levée.

SUCRES—Blanc, jaune brun, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 15 nov 31, Vieille Levée.

CAFÉ—Café de la Havane en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 15 nov 31, Vieille Levée.

CIGARES PRINCIPES—1ère qualité de principes, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 15 nov 31, Vieille-Levée

AVIS.

TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu Samuel E. Butler sont invitées à les présenter dans la forme requise, [illegible] M. C. Dufour, 78, rue Toulouse, sous dix jours de cette date.
13 nov—3f PAULIN MARTIN, Curateur.

ON demande une bonne berceuse, modiste en chapeaux. S'adresser encoignure des rues Bourbon et Bienville chez Mme LUSSAN. 12 nov—3

Chapellerie française.

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis en particulier et le public en général qu'il vient de recevoir des marchandises d'hiver reçues par les derniers arrivages, et qu'en conséquence il a ouvert [illegible] 27, rue de Chartres.

Les personnes qui voudront bien visiter son établissement y trouveront un large assortiment de chapeaux français et américains, [illegible] J. J. ALBERT, 12 nov 27, Chartres.

NOUVEAU MAGASIN.
Rue de Chartres, No 65, entre Bienville et Conti.

LE soussigné a l'honneur d'informer les Dames et le Public, qu'il fait ce jour l'ouverture de son magasin de nouveautés [illegible]

Son assortiment comprendra tous les articles qui sont connus sous le nom de merceries [illegible] pour la couture, [illegible] parfumerie, [illegible]

Le soussigné sollicite pour son nouvel établissement la continuation du patronage dont avait été favorisé son ancienne maison, et fera tous ses efforts pour continuer à le mériter, soit par la qualité, soit par les prix de ses marchandises.
15nov J. B. LOBRE.

Toiles et Marchandises de Toile (Batiste.)

REÇU par les navires Sarah Ann et Meteor de Liverpool, un grand assortiment de mouchoirs de (Batiste) différentes qualités—aussi
90 caisses toile d'Irlande, en pièces et demi pièces
20 caisses platilles pour le marché mexicain.
10 do Toiles rayées assorties.
10 do Lusados et Arabie.
5 do Créas à la Morlaix. A vendre par
15 nov McDOWELL & PECK, rue Gravier

Marchandises de Ménage.

50 balles 4/4 draps de lits Chicopee D.
20 caisses do blanche. Dwight.
5 caisses 7/8 imprimés bleu et noir.
6 do mouchoirs Taylor.
3 do Madras, bleu rayé, à vendre par
15 nov—6 f McDOWELL & PECK, 98, Gravier

A VENDRE, en débarquement du navire Océana, de Bordeaux,
45 fromages de gruyère; 400 do tête de mort.
10 barriques vin Montferrand.
200 caisses vin Château Margaux.
40 mille bouchons fins, par DUBUCH, F.
15nov 77, St Louis, entre Royale & Bourbon

A VENDRE en débarquement du navire [illegible], de Marseille, 160 caisses eau de fleur d'orange, par DUBUCH, F.
29 oct 77, St Louis, entre Royale et Bourbon.

VINS FINS—A vendre en débarquement du navire français [illegible]:
200 caisses Margaux; 100 do St-Julien.
100 do St-Estèphe; 100 do Leoville.
100 do Haut Brion. Ces vins sont en bouteilles, ornées d'étiquettes dorées, représentant le général Taylor, à cheval avec l'inscription Palo Alto, Resaca de la Palma et Buena Vista.
19 oct J P BERCIER & Co, 30 Vieille Levée

Gallerie de Portraits au Daguerreotype et Plumbeotype.
Encoignure des rues Camp et Canal, Nlle-Orléans.

NOTRE collection de portraits au daguerréotype est la plus complète de cette ville. Elle a reçu les plus hautes recommandations de la presse, aussi bien que d'artistes d'un mérite reconnu, pour la beauté du coloris, le brillant du fini et la vérité du dessin. Nous invitons les amateurs à visiter notre gallerie, qui a été préparée pour leur réception.

Nous venons de recevoir et nous offrons en vente à bas prix et au comptant un grand stock de matériaux de tout genre à l'usage des daguerreotypistes. Nos plaques sont de [illegible], de White, Scovill, ou françaises, au choix des acheteurs, caisses en maroquin doré, de la dernière mode. Nos chambres obscures de Voigtlander sont [illegible] avec grand soin.

Chaque article vendu est garanti. Appareils complets fournis aux prix de New-York et instruction sur la manière de s'en servir. [illegible] Etats-Unis, Mexique et Antilles. S'adresser à 15 nov E. WHITE & CO., Nlle Orléans.

POTERIE DE MANDEVILLE.

La poterie de Mandeville vient de terminer son installation et se trouve dès à présent en mesure d'exécuter et de livrer immédiatement, à des prix fort modérés, les commandes de tous genres que le public voudra bien lui adresser.

Grâce au choix d'une terre de qualité supérieure, à la réunion des meilleurs ouvriers qui aient encore paru en Louisiane, et aux soins apportés dans tous les détails de cet établissement, les poteries de Mandeville surpassent tous les produits de même espèce [illegible] par la finesse du grain, la dureté et [illegible] de la pâte, la beauté des vernis; [illegible] par le goût et la distinction de leurs formes, [illegible]

Les directeurs de cet établissement [illegible]

[illegible]

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi, 18 Novembre 1847.

Pour l'ouverture du Théâtre,

Et les Débuts de MM. MONTOBRY, ALFONSE, SAGE; et de Mmes POUZOL, LECOURT, PAUL et SAGE;

La Reprise de:

LA DAME BLANCHE,

Opéra en 3 actes, de Scribe; Musique de Boieldieu.

Précédé par la reprise de:

LA MARRAINE,

Vaudeville en 1 acte de Scribe.

Le Bureau de Location est ouvert.

JOURS DE SPECTACLE:

Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi et Dimanche de chaque semaine.

ABONNEMENT:

1re Série—Les Lundis et Jeudis.
2e Série—Les Mardis et Samedis.

On pourra s'abonner pour les Dimanches seulement.

MM. les abonnés de la 1re et de 2e série, auront le privilège d'entrer au spectacle les Dimanches, au prix de l'abonnement.

STOCK DE MARCHANDISES sèches nouvelle [illegible]—C. M. SIMPSON, rue de Chartres, No 26, troisième porte au-dessous de la rue de la Douane, vient de recevoir son stock de marchandises sèches d'hiver, sur lequel il réclame l'attention des acheteurs.

Marchandises [illegible] pour Dames nouvellement reçues:
Robes de cachemire brodé, nouveau genre,
1 caisse cachemire satin riche uni,
1 do do de laine imprimé, à très bas prix, ayant été achetés à l'encan.
1 caisse magnifique Bareges pour la rue et toilette de soir, nouveau genre.
1 caisse dito imprimé riche, et à très bas prix,
Beaux calicots français,
Caisses calicots américains de 6 à 25 c. la yarde,
Do cotonnades [illegible] et écrue,
Do do [illegible] à très bon marché de 12 1/2 à 25 cents.
Soie riche, pour robes et mantilles,
Couvertes, un grand assortiment de toutes grandeurs,
Cotons de toutes qualités à l'usage des familles,
Ombrelles, 3 caisses venant de Paris,
Rubans de nouveautés,
Rubans de toutes couleurs,
Toiles pour draps et chemises,
Flanelles pour gilets de peau et caleçons,
Bonneterie de tous les genres,
Gants de Paris, peau de chevreau; corsets, &c.
8nov

Marchandises françaises en gros.

LE soussigné vient de recevoir par les navires: Ancona, John Calmes et Huron, du Havre, les articles ci-après, qu'il offre à vendre à des prix modérés:
1 caisse satin laine noir pour pantalons.
1 do draps noir Sedan, 4/4.
5 balles cotonnade bleue unie, "extra-forte."
4 malles mock madras, dessins nouveaux.
1 caisse serge noire pour doublure.
1 do mousseline laine noire, 5/4.
1 do cachemire d'Ecosse en couleur, 5/4.
2 do [illegible] moirées et à franges.
1 do bas [illegible] couleur et noir.
1 do soie d'Italie noire, petite et grande larg.
1 do soie en couleur.
1 do robes brodées [illegible].
1 do foulards de soie écrus pour robes.
1 do rubans [illegible] nouveauté, 7, 9 et 12,
1 do fleurs artificielles.
1 do [illegible] noir et en couleur.
2 do [illegible] pour gilets.
20 douzaines [illegible] noires et blanches.
20 do fichus dentelle noirs et blancs.
20 do pèlerines do do.
En entrepôt:
300 do mock madras, qualité ordinaire.
3 balles cotonnade bleue extra forte.
FRED. BONIS.
12 nov 62, Conti, en face la Banque de la Lou.

Marchandises françaises.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages du Havre un assortiment complet de marchandises pour la saison, consistant en partie des articles suivants: [illegible]
1 nov F. G. BARRIERE & CO.

SOCIETE—Le soussigné a associé son frère S. A. Weysham avec lui. A dater de ce jour, les affaires seront conduites comme de coutume en quincaillerie de tout genre, sous la raison de E. Weysham Brothers.
Nouvelle-Orléans, le 8 nov 1847. E. WEYSHAM,
9 nov—6 Successeur de W. A. Ryan.

Nègres! Nègres!

LE soussigné vient de recevoir et offre à vendre, à son [illegible] situé rue Moreau, No 20, 3e Municipalité, le plus grand et le plus beau lot de nègres qui ait été importé jusqu'à ce jour. Les personnes désirant acheter sont invitées à visiter son établissement.

Pendant la saison, de nouveaux lots seront reçus régulièrement de la Virginie.
3nov—1m Wm F. TALBOT.

Le Franklin Banner (Attakapas), est prié de copier quatre mois en français et en anglais. S'adresser au dit bureau pour le paiement.

NEGRES A VENDRE—Cent cinquante nègres du Maryland, et de la Virginie, arrivant de Baltimore et se composant de domestiques de maison, cuisinières, [illegible], charpentiers, cochers, barbiers et un grand nombre de [illegible] des champs, lesquels se vendront à bas prix [illegible]

Les habitants et autres trouveront un grand avantage à visiter son stock à la rue de l'Esplanade.
[illegible] J. M. WILSON.

HUILE! HUILE!

EN débarquement du navire Emma, capt. Delano, de Boston,
450 paniers huile d'olive, bouteilles 24 onces;
10 caisses de 24 boîtes [illegible], à vendre par MARTIAL PEYRET & Co.
12 oct 27, rue St Louis

Assurances contre les risques de mer, de rivières et du feu.

LES soussignés, agents du PELICAN MUTUAL INSURANCE COMPANY, de New York, et des compagnies d'Assurances PROTECTION et ÆTNA, d'Hartford (Connecticut), préviennent des assurances contre les risques de MER, de RIVIERES et de FEU, aux termes les plus favorables.

Toutes les pertes que peuvent éprouver les compagnies sus-nommées par les risques pris à cette agence, seront réglées avec libéralité selon les usages des compagnies d'Assurances de cette ville, et payées avec promptitude en monnaies courantes des banques de la Nouvelle-Orléans.

☞ *Le bureau est au No. 47, rue du Camp.*
W. R. FORDICE, G. C. LAWRASON, Agents. 14sept—1an.

Chapeaux en toile cirée et Southwesters.

Actuellement en débarquement du navire Salem et en magasin, un envoi frais de ces chapeaux, ainsi qu'un assortiment de CHAPEAUX, CASQUETTES, BOTTES et SOULIERS pour hommes, femmes et enfants. FROST & CO., 22 oct 10 Magasins.

DE FOREST & Co.
Marchands-commissionnaires en gros,
ET AGENTS
Pour la vente de Marchandises manufacturées de l'Est.
No 20, RUE DE LA DOUANE.
1er déc

EN débarquement du navire Oscar, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
30 barriques vin rouge Montferrand,
20 do do St Estèphe,
100 caisses vin rouge St Estèphe,
150 do do St Emilion superieur,
25 do sardines grandes boites,
30 do do demi-boites,
30 do do quarts de boites.
9 nov FERROS, Encoig. Royale et Domaine.

EN débarquement du Taglioni, du Havre, et à vendre par le soussigné:
Fromages de Hollande,
Do de Gruyère,
Do de Neufchâtel,
Do de pâte grasse,
Saucissons de Lyon, &c., &c. FERROS,
9 nov Encoig. Royale et Domaine.

CHAUSSETTES—En débarquement du navire [illegible], et en magasin, 200 douzaines chaussettes de laine, 1re qualité, à vendre par 21 nov FROST & Co., rue Magasins

CAFE de la Havane—100 sacs café de la Havane, en magasin et à vendre par HEPBURN & TURPIN, 11nov 31, Vieille Levée.

AMANDES FRAICHES—30 sacs amandes, 25 barillets [illegible]; 25 caisses [illegible], à vendre par HEPBURN & TURPIN, 11nov 31, Vieille Levée.

VIN DE MADERE—9 pipes vin vieux de Madère, [illegible] qualités, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 11nov 31, Vieille Levée.

VIN DE MARSEILLE—30 barriques vin Grenache, de Marseille; 30 do [illegible] en magasin et à vendre par HEPBURN & TURPIN, 11 nov No 31, Vieille Levée.

VIN CATALOGNE—65 pipes vin de Catalogne, 67 demi pipes idem, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 11nov 31, Vieille Levée.

LAINE MEXICAINE—33 balles laine mexicaine, à vendre par HEPBURN & TURPIN. 11nov— 31, Vieille Levée.

DROGUES et Médicaments reçus par les derniers arrivages d'Europe.

Un grand assortiment de drogues, plantes médicinales, produits chimiques, semences, le tout à vendre à des prix très modérés.

Reçus également de différentes manufactures des Etats-Unis, verrerie de toute espèce, blanche, verte, noire, fioles de toutes grandeurs et de toutes qualités. H. BONNABEL, Droguiste, rue Tchoupitoulas.

FONDS de la Banque des Citoyens en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par PIERRE POUTZ, 93, Douane.

FONDS de la Banque des Citoyens en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 1er nov 26, rue St Louis.

CHAUX DE THOMASTON—En débarquement et à vendre par JOHN HAYMAN & Co., 8oct 11, Magasins Rouges, 2e Municip.

DEPOTS DES VERITABLES FRICTION MATCHES DE Wm A. CLARK, No 328, Rue du Cirque.
No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés.
L A GUILLEMAIN, Agent 11nov—1an

☞ Nous sommes autorisés à annoncer l'Hon. A. D. CROSSMAN [illegible] réélection Maire de la ville de la Nouvelle-[illegible]

BUREAU DES ASSESSEURS De la Première Municipalité, No. 30, Passage de la Bourse, entre [illegible] 24 aout—3m

Vermifuge Camphré [illegible] Winer & Co. [illegible]

Remède contre la [illegible]

Vermifuge Camphré de J. Winer & Co. [illegible]

AVIS.—[illegible] Nouvelle-Orléans, le 11 nov [illegible]

SALON DE MODES. MME ADÈLE NORIS, [illegible]

A LA REINE DE CHYPRE. [illegible]

BACE & FOSTER. Avocats. BUREAU, No. 14, EXCHANGE PLACE. G. W. BACE, W. H. FOSTER. [illegible]

REÇU par les derniers [illegible]

A VENDRE en débarquement du navire [illegible] de Bordeaux: 84 barriques Montferrand, 50 caisses cerises à l'eau de vie, 25 do abricots à l'eau de vie, 25 do prunes à l'eau de vie, à vendre par DUBUCH F. 77 rue St [illegible] 12 nov

VIN DE BORDEAUX—500 caisses [illegible]

A VENDRE en débarquement du navire [illegible] venant de Bordeaux, [illegible] 100 caisses abricots [illegible] 11 nov V. MAIGNAN

VINS—En débarquement du navire [illegible] 75 barriques vin rouge, St-Estèphe, Margaux et Medoc. BOULIGNY & [illegible] 25 oct

300 caisses vin rouge [illegible] 15 nov—10 F. JORDY

EN magasin, reçu par les derniers [illegible] de Bordeaux, et à vendre par [illegible] 15 nov—6 F. JORDY

10 demi-pipes [illegible] en magasin [illegible] F. JORDY 15nov—10f

300 caisses [illegible] 15nov—10f F. JORDY

SARDINES A L'HUILE—1,500 [illegible] 3 nov

CIMENT ROMAIN [illegible] Plâtre de Paris [illegible] JOHN HAYMAN & [illegible] 23 oct No. 11, Magasins rouges

REÇU par les navires [illegible] DUTOUR, MIRANDA [illegible] 3 nov

CAMPHRE raffiné [illegible] H. BONNABEL, 3nov

ABSYNTHE, Hysope, [illegible] H. BONNABEL. 3 nov

VIN DE CATALOGNE [illegible] rouge de San Vincent [illegible] 3 nov

A VENDRE, en débarquement [illegible] 25 caisses absinthe [illegible] N. DUBOUYT. 9oct 13, Toulouse, entre Chartres [illegible]

EN magasin—100 caisses abricots [illegible] A vendre par N. DUBOUYT. 9 oct

CHANDELLES DE L'ETOILE—25 [illegible] par le vapeur Albatross [illegible] J. F. BERCIER & Co. 19 oct

DROGUES, MÉDECINES &c.—[illegible]

TABAC DES FLORIDES—13 caisses [illegible] 10 nov MAUNSEL WHITE & [illegible]

EN débarquement du brick [illegible] 72 mille cigares [illegible] DARAN, QUEYRUZE & Co. 9 nov—6

Propriété de valeur à vendre.
UN TERRAIN, 64 pieds [illegible] 13 nov

G. W. DUNBAR. MANUFACTURE DE BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS. [illegible]

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—385 caisses actuellement en débarquement des navires Iowa, Hamlet, [illegible] Laura, à vendre par R. G. HOBBS [illegible] 3nov—3f

G. W. DUNBAR. Manufacture de BOTTES, SOULIERS, [illegible] 3 nov

JOHN McCARTY, MÉCANICIEN, No. 134, Rue du Camp, VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises [illegible]

CHAMPAGNE—60 paniers de qualité supérieure, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co.